

A l'attention de Monsieur Xavier LE RASLE

Objet : Point de stockage de la neige - GOULIER (09220)

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre courrier relatif à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement d'un point de stockage de la neige sur la commune de GOULIER, ce projet entraînant l'acquisition de la parcelle A 1511.

Vous en souhaitant bonne réception,

respectueuses salutations.

A & J DENJEAN

— Pièces jointes : —

Préfect. neige.goulier 27.08.18.docx

15,5 Ko

Lalubère le 27 août 2018

A l'attention de Monsieur Xavier LE RASLE

Objet : GOULIER (09220) – Achat de la parcelle A 1511 par la Municipalité

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

La Mairie de GOULIER envisage de faire l'acquisition d'une parcelle, située dans la rue principale du village, cadastrée A 1511, en vue d'y stocker de la neige en période hivernale, soit en gros de la mi-novembre à la mi-mars.

S'agissant uniquement de l'achat, il est possible, pour le contribuable de Goulier, d'estimer à quel montant il peut s'attendre comme charge nouvelle à payer.

Mais, pour donner un avis favorable à cette acquisition, il serait bon de savoir si la Mairie a, en projet, une évolution de cette surface pour les mois sans neige :

- Goudronnage,
- Cimentage,
- Murets de protection avec les parcelles voisines,
- Autre ...

autant de travaux qui entraîneraient des dépenses supplémentaires pour les contribuables.

Aussi, dans l'ignorance de la réponse à cette question, il ne nous est pas possible de donner, en toute connaissance de cause, un avis quant à l'acquisition de la parcelle A 1511 par la Municipalité de Goulier.

Par ailleurs, les habitants de Goulier se sont toujours accommodés d'un passage central "piéton" dans la rue principale du village ; la circulation interdite en période de neige, les voitures doivent stationner aux entrées Nord et Sud de Goulier.

Pour information, seulement 22 personnes sont de vrais permanents et seulement 6 foyers donnent directement sur la rue, les autres se trouvant dans des rues et "passarots" adjacents.

Dans l'attente de précisions, Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

A & J DENJEAN